



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 décembre 2020**

Compte rendu affiché le **18 décembre 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **4 décembre 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL**

Objet :

-----

Fonds d'urgence quartiers solidaires

V\_DEL\_201211\_11

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM  
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ**

## **Rapport de Madame MOSTEFAOUI,**

### **Mesdames, Messieurs,**

La crise sanitaire et le confinement qui touchent le pays depuis plusieurs mois, n'ont pas été vécus par tous et partout de la même manière et n'auront pas les mêmes impacts, amplifiant les inégalités déjà existantes et frappant plus durement les plus fragiles de nos concitoyens, en particulier les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Afin de maintenir et renforcer une vie sociale et de proposer un été aussi complet que possible dans ce contexte particulier, plusieurs dispositifs ont permis aux vaudaises et aux vaudais de bénéficier d'activités de proximité pendant l'été. Ainsi la municipalité a maintenu son offre « Activ' été » de manière adaptée en la déployant sur trois sites en simultanément, les animations culturelles se sont déroulées dans tous les quartiers, les accueils de loisir ont été maintenus. Le tissu associatif s'est également mobilisé auprès des habitants des quartiers prioritaires, adaptant les modes d'action sur le terrain tout en respectant le cadre sanitaire.

Tant pour les services que pour les associations, c'est la notion de souplesse qui a été collectivement appliquée depuis le mois de mars, montrant la remarquable capacité d'adaptation de notre ville et de ses acteurs aux conditions sanitaires en cours. La mobilisation financière de nos partenaires que sont la Métropole et l'État, a permis de dégager des moyens supplémentaires pour proposer un été cohérent avec les consignes sanitaires en vigueur. L'État a ainsi proposé son dispositif à destination des publics les plus fragiles en politique de la ville « Quartiers d'été » (déploiement de l'école ouverte, colos apprenantes, financements exceptionnels d'actions associatives). Ce dispositif a bénéficié à une dizaine de projets portés par certaines associations de proximité au cours de la période estivale. La Métropole a de son côté mis en place les dispositifs « Métropole tous en vacances » et « Métropole Vacances Sportives » qui ont permis à plusieurs associations vaudaises de développer des actions cet été.

Dans la poursuite des efforts mis en place, la Ministre chargée de la ville a décidé la création d'un fonds d'urgence exceptionnel : le « Fonds Quartiers solidaires » afin de répondre aux conséquences de la crise sanitaire sur les habitants des quartiers prioritaires pour la fin d'année 2020 et premier semestre 2021.

En accord avec l'État, la demande formulée dans le cadre de ce fonds « quartiers solidaires » s'élève pour le territoire de Vaulx-en-Velin à 140 185€.

Il vise à soutenir des associations de proximité, acteurs mobilisés dans le cadre de la crise de la COVID 19, en particulier sur les thématiques suivantes :

- éducation et fracture numérique ;
- santé et aide alimentaire ;
- insertion professionnelle ;
- culture.

Ce financement concerne les actions engagées d'ici la fin d'année 2020 jusqu'au premier semestre 2021. Il pourra concerner également des associations en difficultés structurelles liées aux conséquences de la COVID-19.

En accord avec les services de l'État, les projets portés par les associations seront sélectionnés sur la base d'un projet détaillé répondant aux objectifs de ce fonds.

Une prochaine délibération rendra compte des projets réalisés et de leurs bilans.

### **En conséquence, je vous propose :**

► d'autoriser Madame La Maire à solliciter auprès de l'État le montant de ce fonds quartiers solidaire dédié au territoire de Vaulx-en-Velin ;

► de dire que les recettes correspondantes de 140 185€ se  
du budget 2021.

Envoyé en préfecture le 24/12/2020  
Reçu en préfecture le 24/12/2020  
Affiché le  
ID : 069-216902569-20201211-V\_DEL\_201211\_11-DE

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 069-216902569-20201211-V\_DEL\_201211\_11-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Entendu** le rapport présenté le 11 décembre 2020 par Madame Myriam MOSTEFAOUI, sixième adjointe, déléguée à la Vie associative et au Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;

**Après avoir délibéré, décide :**

▶ d'autoriser Madame La Maire à solliciter auprès de l'État le montant de ce fonds quartiers solidaire dédié au territoire de Vaulx-en-Velin ;

▶ de dire que les recettes correspondantes de 140 185€ seront inscrites au Chapitre 74 du budget 2021.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 43</b>
Votes Pour : 43
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 11 décembre 2020 et signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**

**Rendu exécutoire par transmission en Préfecture**

**Le**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**